



TOP
DETECTION DEPARTEMENTAL
2023/2024

Samedi 27 avril 2024

à BIARRITZ

REGLEMENT 2023/2024

RESPONSABLE DE LA COMPETITION :

Christophe BLANCHE
CDST TT 64
12 rue du Pr. Garrigou-Lagrange
64000 Pau
06 84 01 45 74
c.blanche.cdst64@orange.fr

DATE DE CLOTURE DES ENGAGEMENTS :

Vendredi 12 avril 2024

DATE DE L'EPREUVE :

Samedi 27 avril 2024

LIEU DE L'EPREUVE :

Salle Charles Dagorette, 16 avenue d'Etienne
64200 BIARRITZ

JUGE-ARBITRE DE L'EPREUVE :

J.A. en responsabilité auprès du Comité TT 64

HORAIRES DE L'EPREUVE :

13H00	Ouverture de la salle.
13H30	pointage des participants garçons et filles.
14H00	début des poules.
18H30/19H00	fin de l'épreuve avec remise des récompenses

En cas d'absence, le forfait sera prononcé 15 mm après l'horaire de début des poules.

TARIF DES INSCRIPTIONS :

6 € / participant



REGLEMENT 2023/2024

Article 1 - Conditions de participation :

Le Top de détection Départemental est une compétition réservée aux enfants des catégories ci-dessous :

- **Poussin = 2015 et +**
- **Benjamin 1 = 2014**
- **Benjamin 2 = 2013**

Filles et Garçons licencié(é)s traditionnel(le)s ou promotionnel(le)s

Article 2 - Inscription :

Le droit d'inscription par joueur(se) qui est fixé à **6 Euros** fera l'objet d'une facturation vers les clubs (*pas de paiement sur place*)

Les inscriptions (feuille d'engagement support .xls) doivent être adressées par **MAIL** à Mr Blanche Christophe au plus tard :

Vendredi 12 avril 2024

c.blanche.cdst64@orange.fr

Article 3 - Déroulement sportif :

L'épreuve sera organisée par poules et avec un classement intégral si possible.

La formule choisie permettra suffisamment de rencontres pour les participants en garçon et en fille dans des tableaux distincts (selon inscrits)

Article 4 - Durée des parties :

Toutes les parties se déroulent au meilleur des 5 manches (3 manches gagnantes).

Le règlement sportif en vigueur est celui instauré par la FFTT saison 23/24.

Article 5 – Sélections Top Régional :

L'épreuve régionale aura lieu le 23 et 24 mars 2024 à Angoulême (16)

Une sélection sera décernée aux vainqueurs des catégories suivantes :

- **Garçons** : 2014, 2015 et +
- **Filles** : 2013, 2014, 2015 et +

Article 6 - Récompenses :

Des récompenses individuelles seront offertes aux participants de chaque tableau.

L'association qui aura le plus de participants gagnera un lot de balles d'entraînement.

En cas d'égalité, le plus jeune participant présent fera office de départage.

